

Pourquoi je souhaite entamer une formation BAFA ?

.....  
.....  
.....  
.....

Quelles qualités me seront utiles ?

.....  
.....  
.....  
.....

Quel animateur je voudrais être ?

.....  
.....  
.....  
.....

Quels sont mes centres d'intérêt ?

.....  
.....  
.....  
.....

Expériences en animation ?

.....  
.....  
.....  
.....

Attentes par rapport au stage ?

.....  
.....  
.....  
.....

## L'AROÉVEN C'EST AUSSI :

Des séjours de vacances pour les jeunes  
de 4 à 17 ans

Retrouvez l'intégralité de nos séjours sur notre  
site internet [www.vacances-aroeven.fr](http://www.vacances-aroeven.fr) ou  
demandez notre brochure annuelle auprès de  
notre secrétariat.



Aroéven

22 rue Beau de Rochas - 63110 Beaumont  
Tél. 04 73 91 27 02 - Fax 04 73 91 63 93  
[aroeven.clermont-fd@aroeven.fr](mailto:aroeven.clermont-fd@aroeven.fr)  
[www.aroeven-auvergne.fr/bafa](http://www.aroeven-auvergne.fr/bafa)



Mairie de Volvic

Service éducation/enfance - jeunesse  
Place de la Résistance - 63530 Volvic  
Tél. : 04 73 33 44 94 - 04 73 33 50 38  
[enfancejeunesse@ville-volvic.fr](mailto:enfancejeunesse@ville-volvic.fr)  
[www.ville-volvic.fr](http://www.ville-volvic.fr)

# FORMATION BAFA 2020



# 2020

## DÈS 17 ANS

# FORMATION BAFA

FORMATION GÉNÉRALE EXTERNAT  
du 18 au 25 avril 2020  
Volvic (63)



# BAFA

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

Inscription obligatoire sur le site: [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr).

Cette démarche personnelle doit être impérativement effectuée. Dans le cas contraire le cursus de formation ne sera pas validé par le Ministère.

Vous disposez d'un délai de 30 mois pour effectuer votre formation.

### Votre formation doit obligatoirement être effectuée dans l'ordre suivant :

- Une session de formation générale,
- Un stage pratique d'une durée d'au moins 14 jours en deux séjours au plus dans un centre de vacances habilité ou dans un centre de loisirs sans hébergement habilité dont le fonctionnement est permanent (votre stage peut se dérouler en 14 séances ou plus mais la durée doit représenter 14 jours effectifs d'animation).
- Une session d'approfondissement ou de qualification,

### Inscription- règlement des frais :

Le bulletin d'inscription ci-joint est à adresser à l'Aroéven avec:

- Un chèque postal ou bancaire d'acompte de 80 euros compris dans les tarifs affichés qui ne sera pas remboursé en cas de désistement ou d'absence,
- Une photo d'identité récente collée sur le bulletin d'inscription
- N°d'inscription DDCCS (obtenu lors de votre inscription sur le site, [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr))

TARIFS	Volvic							RLV <sup>1</sup>	Extérieurs
	Tranches	T1	T2	T3	T4	T5	T6		
Quotient	0-500	501-700	701-1000	1001-1200	1201-1500	1501-2000	+ de 2000		
Tarif BAFA <sup>2</sup>	160€	180€	220€	240€	260€	280€	300€	340€	370€

<sup>1</sup> RLV Intercommunalité Riom Limagne Volcans

<sup>2</sup> avec aide financière la commune de Volvic

### Convocation

La convocation à la session de formation est envoyée par l'AROÉVEN 15 jours avant le début du stage. (Sous condition que le solde du stage a été versé -des facilités de paiement peuvent être accordées, nous contacter)

### Hébergement / Demi-pension

Le stage se déroule en externat - repas tirés du sac (possibilité de réchauffer sur place)

### Transport

Les frais de transport pour se rendre sur le lieu de stage ne sont pas pris en compte dans les tarifs

### Absence - conditions de remboursement

Prévenir immédiatement l'Aroéven auprès de laquelle vous vous êtes inscrit. L'acompte ne sera remboursé que dans les cas dépendant de l'Aroéven (session annulée, complète, candidat ne remplissant pas les conditions d'inscription exigées). En cas de désistement, l'Aroéven retient 50€ au titre de frais de dossier.

**Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80€.**

**Les demandes de report se traitent au cas par cas avec l'Aroéven organisatrice.**

Le stage se déroule en continu, de date à date, samedi, dimanche et jours fériés compris. Aucune absence ne peut être autorisée. Tout stage commencé et/ou non validé est dû.

## LES AIDES FINANCIÈRES Aides de la CNAF et les aides complémentaires CAF

### Qui peut en bénéficier ?

Tout le monde, dès l'instant où la formation n'est pas prise en charge par un autre organisme (ASSEDIC, CNASEA, etc). Il n'y a aucune condition de ressources, ni d'être allocataire de la CAF.

### Comment faire pour demander la bourse BAFA CNAF ?

En demandant un dossier directement au service Action Sociale, par courrier, par téléphone, lors d'une visite à leur Siège,

Autres aides possibles: Conseil Régional, Pôle emploi, MSA, comité d'entreprises, communes de Volvic...

# FICHE D'INSCRIPTION

Nom .....	Photo d'identité
Prénom .....	
Adresse personnelle..... ..... .....	
Code postal..... Ville.....	
Téléphone ..... / .....	
Adresse mail ..... @ .....	
Date et lieu de naissance .....	
Age ..... Nationalité.....	
Etudes en cours ou profession .....	
.....	
Précisez si vous avez un régime alimentaire particulier (allergies, végétarien...) .....	

**Numéro d'inscription DDCCS** (obtenu lors de votre inscription sur le site [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr))

### Coordonnées téléphoniques d'une personne pouvant être jointe durant le stage

Nom, prénom.....  
Téléphone .....

### Inscription au BAFA Formation générale (externat) Dates du stage 18 au 25 avril 2020

Lieu: Volvic(63)

Tarif: 370€ (externat)- chèque d'acompte de 80 euros lors de l'inscription ou confier tarif préférentiel volvic.

Concernant les mineurs : après avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions et vérifié que mon enfant sera âgé de plus de 17 ans le premier jour du stage, j'autorise mon enfant à participer à la session et j'autorise le directeur du stage à le laisser sortir pendant les temps libres et à faire pratiquer, si nécessaire, les interventions chirurgicales d'urgence.

Signature du participant majeur ou de la personne responsable du participant mineur: